



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 75081

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la nécessité de mieux informer les parents des enfants accueillis en crèche. En effet, la grève des personnels des crèches qui est intervenue le 11 mars 2010, même si elle n'a pas rencontré une mobilisation particulièrement importante, a jeté un certain trouble parmi les parents. Au cours de ce mouvement de grève, des informations parfois péremptaires, mais fallacieuses, ont été avancées par les organisateurs de cette initiative revendicative. Ce trouble doit être pallié par une communication gouvernementale adaptée, qui ramènerait la vérité sur les véritables intentions du Gouvernement en matière de réformes dans le secteur de la petite enfance. Cette clarification s'impose véritablement car un réel malaise s'est instauré dans les crèches de notre pays. Il lui demande donc si elle compte répondre à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75081

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3555

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)